

## 1. INTITULÉ DU CERTIFICAT (DE)(1)

**Abschlussprüfung im staatlich anerkannten Ausbildungsberuf  
Zerspanungsmechaniker/Zerspanungsmechanikerin**

(1) dans la langue d'origine

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU CERTIFICAT (FR)(1)

**Examen de fin de formation nationalement reconnue à la profession de  
Mécanicien/mécanicienne d'usinage**

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

## 3. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Évaluation et analyse de l'exécutabilité technique des commandes de production
- Sélection des informations et des documents techniques requis pour exécuter la fabrication
- Sélection des systèmes de production en fonction de la commande
- Planification de processus de fabrication, élaboration, optimisation et réglage des programmes de systèmes à commande numérique
- Utilisation de fiches techniques, de descriptifs, de manuels de service et d'autres informations spécifiques à la branche, également en anglais
- Aménagement du poste de travail et organisation des flux de travail en tenant compte des délais et des exigences économiques, exécution de pièces par procédé mécanique d'enlèvement de copeaux et conformément aux spécifications de qualité, et surveillance du processus de production
- Utilisation de systèmes d'assurance qualité
- Documentation et évaluation des résultats de la production et du contrôle, et élaboration de mesures visant à l'optimisation de la fabrication et des produits sur la base de ces résultats
- Surveillance et contrôle des dispositifs de sécurité, maintenance et inspection des systèmes de fabrication
- Travail en équipe
- Explication de l'utilisation de systèmes de fabrication
- Coordination des tâches avec les services en amont et en aval
- Prise en compte des demandes de la clientèle

## 4. ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DÉTENTEUR DU CERTIFICAT(1)

Les mécaniciens/mécaniciennes d'outillage sont employé(e)s dans les secteurs de l'industrie et de l'artisanat où des composants sont fabriqués par usinage à enlèvement de copeaux. Ils/elles travaillent typiquement à la réalisation de systèmes de tours, de systèmes de fraiseuses, de systèmes de centres de tournage et de systèmes de rectifieuses, en fabrication à l'unité ou de série.

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

### (\*) Explication

Le présent document a été conçu pour procurer des informations supplémentaires relatives aux différents certificats. Il ne possède aucun statut juridique. Le présent supplément se réfère aux Résolutions 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 relative à la transparence des qualifications, 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 relative à la transparence des certificats de formation professionnelle ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la transparence sous : [www.cedefop.eu.int/transparency](http://www.cedefop.eu.int/transparency)

© Communautés européennes 2002

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme du certificateur</b></p> <p>Chambre de Commerce et d'Industrie</p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale/régionale/sectorielle responsable de l'homologation ou de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Chambre de Commerce et d'Industrie</p>
<p><b>Niveau (national ou international) du certificat</b></p> <p>ISCED 3B</p>	<p><b>Système de notation / conditions d'octroi</b></p> <p>100-92 points = 1 = très bien  91 - 81 points = 2 = bien  80 - 67 points = 3 = satisfaisant  66 - 50 points = 4 = suffisant  49 - 30 points = 5 = médiocre  29 - 0 points = 6 = insuffisant</p> <p>Des résultats au moins suffisants (50 points) sont indispensables pour réussir l'examen de fin d'études.</p>
<p><b>Accès au niveau d'enseignement ou de formation suivant</b></p> <p>Agent de maîtrise certifié (h/f) spécialisation Mécatronique, Agent de maîtrise (h/f) Métal</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p> <p>Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilatéraux entre l'Allemagne et la France et l'Autriche des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives.</p>
<p><b>Base légale du certificat</b></p> <p>Arrêté fédéral sur la formation professionnelle à Mécanicien/mécanicienne d'usinage en date du 23.07.2007 (BGBl. - Journal Officiel de la République Fédérale d'Allemagne - I S 1599) décisions de la Conférence des ministres des cultes (KMK) en date du 25.03.2004), (BAnz. - Journal des annonces officielles - n° 243a du 22.12.2004)</p>	

## 6. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

Examen de fin d'études auprès du service responsable:

1. après l'accomplissement d'une formation par alternance en entreprise et en établissement scolaire (en général)
2. après une réorientation professionnelle dans un métier de formation agréé
3. par un examen externe pour les actifs sans formation professionnelle ou pour les personnes qui ont été formées dans des écoles de formation professionnelle ou d'autres établissements

### Informations supplémentaires

**Accès:** les habilitations d'accès ne sont pas régies par la loi; en règle générale, à l'issue de 9 ou bien 10 ans d'école d'enseignement général

**Durée de la formation :** 3,5 ans.

### Formation selon le « système dual », en alternance en établissement scolaire et en entreprise:

Les aptitudes, connaissances et habilités enseignées durant la formation professionnelle (compétences de l'activité professionnelle) se basent sur les exigences typiques des processus de travail et de la gestion d'entreprise. Elles sont la préparation à une activité professionnelle concrète. **Formation en entreprise et en établissement scolaire/école :** Dans les entreprises les apprentis se procurent, dans un environnement de travail réel, des compétences liées à la pratique concrète de l'activité professionnelle. Pendant une ou deux journées par semaine les apprentis fréquentent l'école de formation professionnelle où on leur enseigne des matières générales et professionnelles en rapport avec la formation qu'ils suivent.

**Vous trouverez de plus amples informations sous:**

[www.berufenet.arbeitsagentur.de](http://www.berufenet.arbeitsagentur.de)

**Centres Nationaux Europass**

[www.europass-info.de](http://www.europass-info.de)